

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT  
\$1 PAR AN.

## SOMMAIRE

**Revue de la Semaine :** Indulgences accordées par Monseigneur de Chicoutimi, à l'occasion de la statue de la Sainte-Vierge, érigée au Cap de la Trinité (Saguenay).—La Reine d'Angleterre et les prêtres catholiques.—Incendie du Collège de Ste-Thérèse ; appel au public pour aider à la reconstruction immédiate de ce Collège.—Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Saint-Germain de Rimouski.—Etablissement d'un cercle agricole à Moncton, Nouveau-Brunswick.

**Causerie Agricole :** Soins à donner aux animaux domestiques dans le plus grand intérêt pécuniaire et moral de l'homme (Suite).—Stabulation des bêtes à cornes.—Nourriture.—Préparation et mélange de la nourriture.

**Sujets divers :** Fête religieuse et agricole à St-Alexandre de Kamouraska ; bénédiction d'un couvent, d'un tabernacle et d'une cloche destinés à ce couvent, par Sa Grandeur Mgr A.-E. Taschereau, archevêque de Québec.—Conférence agricole donnée par M. le Docteur N.-E. Dionne, M. D. L., rédacteur du *Courrier du Canada*.—Soins à donner aux œufs pendant la couvaison.

**Choses et autres :** Changements sur le chemin de fer Intercolonial ; Roderick McDonald, cor., est nommé surintendant pour la section de l'Intercolonial de Lévis à Ste-Flavie.—Herbier considérable par N. Saint-Cyr, député du comté de Champlain à l'Assemblée Législative.—Tableau des différentes variétés de pommes les plus avantageuses au commerce de l'exportation.

**Recettes :** Composition pour marquer les moutons.—Moyen de guérir la dysenterie chez les moutons.

**A nos abonnés retardataires.**—Nos remerciements nos plus sincères aux abonnés retardataires qui nous ont fait parvenir, dans le cours de la semaine, le prix de leur abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Parmi ceux là un nous faisait parvenir sept piastres et l'autre cinq piastres d'arrérages pour abonnement à la *Gazette*. Plus de deux cents abonnés sont dans le même cas, c'est-à-dire qu'ils nous doivent depuis cinq piastres et au-delà, pour arrérages. Si ces deux cents abonnés se faisaient un devoir de nous faire parvenir ces arrérages d'ici à la fin du mois, nous recevriions au-delà de mille piastres ; ce qui serait une bonne aubaine dont profiteraient ceux qui chaque année paient régulièrement leur souscription à la *Gazette*, par les améliorations que nous pourrions faire à notre journal. Pour nos abonnés retardataires de s'acquitter de leurs dettes à l'égard de la *Gazette*, car ce n'est pas l'argent qui leur manque, puisque les produits agricoles se vendent à des prix élevés.

## REVUE DE LA SEMAINE

**Erection d'une statue de la Sainte Vierge au Cap de la Trinité (Saguenay).**—Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt la lettre circulaire que vient d'adresser à son clergé Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Chicoutimi, au sujet de l'érection de cette statue :

Monsieur le Curé,

Une belle statue de la très-sainte Vierge a été érigée sur l'un des caps de la Trinité (Saguenay) par l'amour, la reconnaissance, le zèle d'un respectable citoyen de Québec, M. Ths.-N. Robitaille et les généreuses offrandes d'un grand nombre de personnes. Que le Seigneur, source de tout bien, récompense au centuple et celui qui a conçu ce pieux projet et tous ceux qui lui ont procuré les moyens de le mettre à exécution.

Nous avons été heureux de sanctifier par les bénédictions de l'Eglise cette image de Marie, au jour de l'octave de sa naissance. Cette cérémonie terminée, et conformément aux prières que nous venions de réciter, "*Ad te levavi oculos meos, qui habitas in excelsis,*" nous avons élevé nos regards vers les montagnes de la Jérusalem céleste, et nous avons prié, dans toute l'effusion de notre cœur, Marie, que Jésus mourant nous a donnée pour mère, de prouder sous sa puissante protection non seulement les fidèles qui habitent le Saguenay, mais encore tous ceux qui forment partie de notre diocèse.

En contemplant cette statue, placée sur l'une des cimes de cette triple montagne, comme une reine sur son trône : "*Fundamenta ejus in montibus sanctis,*" nous avons mieux apprécié la vérité de ces paroles prophétiques que prononçait, dans le ravissement de son amour et de sa reconnaissance, cette humble Vierge de Nazareth : "*Ecce enim ex hoc beatam me dicent generationes,*" et voilà que toutes les nations m'appelleront bienheureuse.

N'est-elle pas, en effet, digne de tout notre amour, de notre confiance et de toutes nos bénédictions cette

vierge immaculée que Dieu a béni entre toutes les femmes : " *Benedicta tu in mulieribus,* " qu'il a enrichie de ses grâces les plus précieuses : " *Gratia plena* " et qu'il a élevée au-dessus même des anges en daignant la choisir pour la mère de son Fils : " *Et benedictus fructus ventris tui Jésus.* "

Mettons en elle toute notre confiance : honorons-la surtout par l'imitation de ses éminentes vertus et prions-la tous les jours avec une nouvelle ferveur et une sainte espérance d'être exaucés.

Comment, en effet, notre divin Sauveur pourrait-il ne pas écouter les prières de Marie, sa divine mère, qui l'a porté dans son sein et formé de son sang; qui a veillé auprès de son berceau et protégé son enfance; qui l'a suivi dans les courses pénibles de sa vie publique et s'est associée à toutes les souffrances de sa passion? Et l'E-pirit Saint ne nous dit-il pas que c'est par Marie que Dieu a visité son peuple et qu'il le visite encore : " *Quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ?* "

Afin donc d'encourager autant qu'il est en notre pouvoir la dévotion à la très-sainte Vierge, nous accordons quarante jours d'indulgence à toutes les personnes qui, passant devant cette statue érigée sur le cap Trinité, réciteront trois fois : " Je vous salue Marie " etc.

Sera notre présente lettre circulaire lue au prône de toutes les messes paroissiales le premier dimanche après sa réception.

Donnée à Chicoutimi, ce 15 septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

† DOM. EV. DE CHICOUTIMI.

*La Reine d'Angleterre et les prêtres catholiques.* — L'on sait que, bien que protestante, notre souveraine, la reine Victoria, a toujours porté un profond respect au ministre de la religion catholique.

Nos lecteurs nous sauront peut-être gré de leur mettre sous les yeux un récent exemple de la haute estime dans laquelle la reine d'Angleterre tient nos dignes pasteurs.

Cet exemple est emprunté à un journal italien :

" La reine protestante d'Angleterre il y a quelques jours visitait une église catholique. Le curé de la paroisse s'empressa de l'accompagner et de lui faire voir le peu qu'il y avait de remarquable, et entre autres objets deux tableaux qui avaient été offerts il y a dix ans, par le même M. Henfrey, protestant, dans la villa duquel réside Sa Majesté la Reine. Après avoir tout examiné et être restée quelque temps recueillie et silencieuse, elle prit courtoisement congé du curé et s'appêta à partir, mais après quelques pas elle s'approcha d'un individu qui se trouvait sur son passage et lui demanda quel était ce prêtre qui l'avait accompagnée pendant la visite de l'église.

Alors ayant appris que c'était le curé, elle craignit de ne s'être pas conduite aussi respectueusement qu'elle l'aurait dû avec lui. Elle retourne en arrière, se fait indiquer la maison paroissiale, s'y rend et fait ses excuses, regrettant, dit-elle, de ne l'avoir pas connu pour M. le curé et de ne lui avoir pas donné toutes les marques de respect qui convenaient à sa dignité. Elle le pria ensuite de lui faire une visite, laissant l'humble curé tout interdit et confus d'une si grande courtoisie.

" La reine n'avait certes pas manqué de respect envers le prêtre; mais elle comprenait qu'un respect plus grand était dû au curé à cause de sa charge et de son autorité. "

*Incendie du Collège de Ste-Thérèse.* — L'incendie du Collège de Ste-Thérèse a profondément affligé tous les amis de l'éducation et les nombreux élèves de cette ancienne et bienfaisante maison. Il est triste de voir disparaître en un instant le fruit de plus d'un demi-siècle de travaux pénibles, de sacrifices immenses. Il est pénible de voir tarir tout à coup une source si féconde de science, de progrès et de vertu. On parle du chagrin d'anciens élèves contemplant les ruines du collège de Ste-Thérèse. Ce chagrin est naturel, car il semble que la maison où on a puisé l'instruction fait partie de notre âme.

Son Honneur le Lieutenant Gouverneur Robitaille mérite des éloges pour l'empressement avec lequel il s'est rendu sur les lieux pour témoigner ses sympathies en faveur de son *Alma Mater*. Il s'est immédiatement mis à la tête d'une souscription destinée à reconstruire le collège de Ste-Thérèse et il y a lieu de croire que tous les anciens élèves de cette maison suivront ce bon exemple.

Les journaux de Montréal ont publié un appel de M. le supérieur Nantel à la générosité publique.

On y lit ce qui suit :

" La charité publique n'a manqué dans notre pays à aucune infortune; la nôtre est assez grande et assez déplorable, nous osons le croire, pour attirer des sympathies et des secours efficaces. Nous les sollicitons au nom de la religion et de la patrie, que le Séminaire de Ste-Thérèse a servis dans le passé, et qu'il espère servir dans l'avenir, si on lui procure les moyens de continuer son œuvre.

" Tout don sera reçu avec reconnaissance.

" Nous faisons savoir au public que les messieurs dont les noms suivent ont bien voulu se charger de recevoir pour nous les souscriptions qu'on déposera entre leurs mains. A Montréal: M. le Grand-Vicaire N. Z. Lorrain, et M. James Lonergan, curé de Ste-Bigide; à Québec: M. F. S. Gagnon, professeur au petit Séminaire; à Ottawa: M. le Grand-Vicaire J. O. Routhier; aux Trois-Rivières: M. G. Désilets, rédacteur du *Journal des Trois-Rivières*; à Saint-Hyacinthe: M. J. Soly, prêtre du Séminaire de cette ville. " — *La Tribune*.

*Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Saint-Germain de Rimouski, en 1881.* — M. André Audet, curé d'office de la cathédrale.

M. F.-X. Bossé, curé de St-Patrice de Douglastown. M. Majorique Bolduc, chapelain de Sainte-Anne de la Pointe au Père, chargé du pèlerinage.

M. J.-Alfred Pérusse, curé de Saint-Michel de Percé. M. J.-Fréd. Audet, curé des Saints-Anges de Casca-pédiac.

M. Ch.-Em. Trudel, curé de Saint-Pierre et de Saint-George de la Malbaie.

M. Hernel Tremblay, curé de Saint-Alexis de Matapédiac, avec les missions de Saint-Laurent de Mill Stream.

M. F.-X. Delage, curé de Saint-Alban du Cap-Rosier et de Saint-Joseph de l'Anse au Griffon.

M. Narcisse Gagnon, curé de Saint-Maxime du Mont-Louis, avec la mission de la rivière Madeleine.

M. A. D. Jobin, curé de Saint Honoré d'Armand.  
M. Jos. Martin, missionnaire de Sainte-Rose du Degele.

M. Pierre Brillant, curé de Saint Moise, avec les missions de Cedar Hall, de Saint-Edmond de Caupascal et d'Assametquagan.

M. L. Jos de Champlain, professeur au séminaire de Rimouski.

M. J. B. Emilo Pouliot, vicaire à l'Assomption de McNider.

M. Louis O. Lavoie, second vicaire à l'Isle Verte, pendant l'absence temporaire du curé

M. Henri J. Lavoie, vicaire à Sainte-Cécile du Bic

MM. J. J. Monge, L. Alph Lamontagne, Théodore Smith et Perry-Alf. Phiipps sont forcés par la maladie à prendre du repos. Ce dernier va passer une année ou deux à Danver, dans le Colorado

MM. Ang. Ladrière, H. Léonard, J. J. Lepage, Ferd. Pineau et Alf. Vigeaut, continuent à avoir la permission d'exercer le ministère aux Etats-Unis.

Le Rév. Père Charmont, des Frères Prêcheurs, reste sous les bons soins des Soeurs de la Charité de Rimouki, auxquelles il sert de chapelain.

*Cercle agricole à Moncton, N. Bk*—Les fermiers de Fox Creek, paroisse de Moncton, ont fondé, à une assemblée publique tenue le 26 septembre, un cercle agricole dont l'objet en vue est une meilleure culture du sol, des bestiaux améliorés, l'avancement intellectuel, et l'acquisition d'une connaissance plus étendue des affaires. Les officiers de la nouvelle société sont :

- T. M. Leblanc, président ;
- Philippe D. Bourque, vice-président ;
- Casimir Bourgeois, secrétaire ;
- Joshua Peters, trésorier ;
- Alfred Leblanc, garde ;
- D. A. Bourgeois, conducteur ;

Jean B. Leblanc, Jean Bourgeois, Eustache Babin, Siméon Babin, Josh. Peters, Sévère, comité exécutif.

Pour faire partie du cercle, il suffit de payer \$1 lors de l'affiliation, et une légère somme mensuelle ensuite.

Nous félicitons les fermiers de Fox Creek de leur esprit d'association et de progrès, et nous espérons qu'ils retireront de leur cercle agricole tout le bien qu'ils en attendent.—*Moniteur Acadien*.

## CAUSERIE AGRICOLE

SOINS À DONNER AUX ANIMAUX DOMESTIQUES DANS LE PLUS GRAND INTÉRÊT PÉCUNIAIRE ET MORAL DE L'HOMME.

(Suite.)

IX.—*Stabulation*.—1. Le bétail à l'étable sera logé à l'aise, sainement, confortablement.

2. On l'y entourera de tous les soins utiles à son développement fécond, à sa destination spéciale, à sa conservation, et même à son perfectionnement.

3. Le bétail ici sera donc à l'étable comme ailleurs, partout et toujours, gouverné avec sollicitude ; on ne le soumettra qu'à des lois raisonnables, plutôt douces que sévères.

4. Les étables seront en tout temps, mais surtout en hiver, bien aérées et d'une irréprochable propreté. — On évitera les courants d'air.

5. Jamais on n'y sentira une suffoquante chaleur, ni le dégagement de gaz infectes. L'air y sera toujours pur, les murailles y seront toujours sèches, jamais les bêtes n'y seront en sueur.

6. La disposition des fenêtres sera établie de manière à élever ou à abaisser à volonté la température de chaque local, à en augmenter ou à en diminuer la lumière.

7. A chaque animal adulte, bœuf ou vache, on assurera, dans l'étable, 24 pieds de surface carrée, soit un carré de 23 pieds de longueur sur 6 pied de largeur. La hauteur du sol au plancher sera de 12 pieds. — Le veau occupera un espace proportionnel à cette donnée, en se rappelant, toutefois, que la bête jeune a besoin de plus de liberté dans ses mouvements que la bête adulte.

8. Les animaux soumis au régime de la stabulation permanente exigent, pour se bien porter, plus d'air et d'espace que ceux qui sont conduits chaque jour au pâturage. On tiendra compte de ceci, et on ne leur laissera, sous ce double rapport, rien à désirer.

9. Tout sera disposé dans l'étable de manière à ce que la circulation de l'air soit libre et prompte, le sol sec et sain, l'égouttement des urines facile, l'enlèvement des fumiers commode.

10. Rien à l'étable ne troublera le bétail, ne gênera ses mouvements. Il y jouira d'une suffisante litière pour ne point se salir en se couchant.

11. La litière pourra n'être faite que tous les huit jours, mais chaque jour une bonne couche de litière fraîche sera étendue sur l'ancienne.

12. Une rigole sera établie derrière le bétail, sur toute la longueur, de manière à recevoir toute l'urine qui s'écoule, et à la conduire, au moyen d'une autre petite rigole, dans le réservoir à purin. On balayera les rigoles au moins une fois par jour, on les lavera deux fois par semaine. — Il en sera de même de toute la partie non occupée par la litière.

13. Si, en été, les mouches tourmentent le bétail, voici ce que l'on fera : — On plongera tout à coup l'étable dans l'obscurité, en bouchant toutes les issues, à l'exception d'une seule par où on laissera pénétrer un rayon lumineux. Toutes les mouches se hâteront de prendre la fuite par là. — On répètera cette opération plusieurs fois par jour, et le bétail jouira ainsi d'une suffisante tranquillité.

X.—*Nourriture*.—1. A qui lui donne peu le bétail rend peu, à qui ne lui donne rien le bétail ne rend rien, et, après une vie misérable, il succombe inutile ; il n'enrichit pas qui le fait pauvre. — On ne l'oubliera jamais ici.

2. Bien nourri, le bétail coûte, le mal nourrir il coûte plus encore. Le bétail ici sera donc bien nourri.

3. Chaque espèce d'animaux recevra le genre de nourriture le mieux approprié à sa nature et au service qu'on veut en tirer. Ainsi les bêtes laitières recevront les aliments les plus aqueux, c'est-à-dire qui contiennent le plus d'eau ; les bêtes de travail, les substances qui, tout en nourrissant bien, donnent le plus de vigueur ; les bêtes à l'engrais, les aliments les plus nutritifs.

4. La ration sera calculée sur le poids de l'animal et son âge. L'animal adulte, auquel on demande du lait ou du travail, recevra 7 livres de bon foin ou l'équivalent pour chaque 200 livres de son poids. L'animal jeune, en état de croissance, recevra, pour la même proportion de poids vif, 8 livres.

5. Telle sera la ration ordinaire. Mais si, pour une cause quelconque, il y a augmentation dans la respiration, dans les sécrétions ou excrétions, dans le travail enfin, la ration augmentera proportionnellement aux déperditions.

6. Par cette raison, la ration en hiver sera plus forte qu'en été, et, dans les grandes chaleurs, on la rendra plus faible que la ration ordinaire.

7. A un animal sortant de pays pauvres, l'abondance et la succulence de la nourriture d'abord ne profitent guère, et peuvent même devenir un danger. On ne l'amènera donc à cette ample et généreuse ration que graduellement, de manière à modifier doucement son organisme, à élever progressivement son estomac à la hauteur des fourrages, et à déterminer ainsi, sans transition brusque, un nouvel équilibre dans ses organes.

8. En général, le passage, ou d'une nourriture à l'autre, ou d'une ration plus forte à une ration plus faible, et réciproquement, ne s'effectuera jamais brusquement, mais progressivement.

9. La ration fournie ne dépassera jamais la quantité que l'économie animale peut utiliser, car alors tout l'excès passe au travers des organes digestifs sans produire d'effets. Cette trop grande abondance d'ailleurs est souvent funeste à la santé du bétail, et c'est là une raison décisive. Donc pas d'excès dans la ration à donner aux animaux.

10. Il y aura toujours un rapport convenable entre le volume et la qualité nourrissante des aliments. Les animaux qui ruminent ont besoin d'avoir l'estomac bien rempli. C'est pourquoi les grains leur conviennent peu; on en usera donc sobrement à leur égard.

11. Il y aura de même toujours un rapport convenable entre la matière solide et l'eau. La nourriture ne sera jamais tellement aqueuse que l'animal n'ait plus besoin de boire. C'est pourquoi les racines ne formeront jamais plus des deux tiers de la ration.

XI.—*Préparation et mélange.*—1. La valeur des aliments est augmentée par une bonne préparation et par la variété. Cet axiome est un élément de fortune; on ne l'oubliera jamais ici.

2. Jamais ici les animaux ne sont nourris exclusivement de racines. Un tel régime leur occasionne infailliblement la diarrhée, trouble tout leur organisme et l'affaiblit. L'excès des racines, d'ailleurs, est consommé en pure perte.

3. Le foin ne composera jamais toute la ration du bétail, mais il y figurera toujours pour une partie. On donnera le foin aux bêtes de travail, le regain aux bêtes de lait et d'engrais.

4. Jamais non plus la paille ne sera donnée seule. Seule, la paille est un très mauvais fourrage et le plus cher de tous. Mais un mélange de paille hachée, avec des grains, et surtout avec des racines, la paille peut remplacer le foin en tout ou en partie.

5. On considérera ici les fourrages artificiels, convenablement secs, comme équivalents au meilleur foin;

on estimera même le sainfoin un dixième en plus. Ils seront particulièrement donnés aux bêtes de lait et d'engrais, et, autant que possible, en mélange avec des graminées annuelles ou vivaces.

6. Les racines se donneront toujours découpées. Cela se fera, soit avec un coupe racines, soit avec une lame en S emmachée au bout d'un bâton.

7. Les grains ne seront jamais donnés entiers, mais toujours grossièrement moulus et trempés.

8. Les fourrages, la paille surtout, seront hachés en partie, et, mieux encore, détrempés.

9. On fera les soupes avec les balles de grains, les gousses de farineux, puis de la paille et du foin hachés; on y ajoutera des pommes de terre cuites, des tourteaux, du grain concassé, du son, etc.—On pourra aussi faire des soupes avec des choux, des navets, etc.

10. On ne fera point cuire les soupes sur le feu; il suffira pour ramollir les substances qui les composent et les rendre ainsi plus nourrissantes, but qu'on se propose, de verser dessus l'eau bouillante.

11. Les soupes ne seront jamais données chaudes, mais tièdes; il en sera de même de tout aliment liquide.—On mettra tremper le soir pour donner le matin, et le matin pour donner le soir.

12. Les drèches des brasseries, les résidus des distilleries et sucreries de betteraves seront donnés spécialement aux bêtes d'engrais, et pourront former les deux tiers de la ration.

13. Les mélasses seront mélangées avec le double ou le triple d'eau, et serviront à détremper les fourrages secs. Les résidus des distilleries de pommes de terre et de grains, étant liquides, serviront au même usage.—On ne fera entrer les mélasses et ces résidus dans la ration que pour un quart; les trois autres quarts se composeront d'aliments frais et secs.—*(A suivre.)*

#### Fête religieuse et agricole à St-Alexandre de Kamouraska.

Qu'est-ce que l'agriculture?—Tout.  
Qu'est-elle sans l'éducation?—Rien.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec qui s'était rendu en visite pastorale dans la paroisse de Saint-Alexandre de Kamouraska le 13 juin dernier, s'y rendait de nouveau le 10 octobre courant, pour y bénir un couvent ainsi qu'un tabernacle et une cloche destinés à cette institution.

L'inauguration solennelle du cercle agricole établi dans cette paroisse devait avoir lieu le lendemain, par une grand'messe en l'honneur de Saint-Isidore, patron du cercle.

Jamais, dans nos campagnes, nous n'avons assisté à une fête aussi imposante et bien propre à nous démontrer le zèle des cultivateurs de cet endroit, pour les œuvres de bien qui font une paroisse religieuse et riche à la fois quand elle s'établit sur des bases aussi solides. L'enseignement religieux donné aux enfants et l'établissement d'un cercle agricole pouvant faire aimer l'agriculture et en retirer les plus grands avantages possibles, font une paroisse religieuse et prospère.

Les directeurs de ce cercle agricole travaillaient à peine depuis quatre mois à son organisation; il y

avait à peine quatre mois que Monseigneur l'Archevêque de Québec avait béni et encouragé la formation d'un cercle agricole dans cette paroisse, par ces paroles: "Je vous félicite de tout mon cœur de travailler à l'établissement d'un cercle agricole dans votre paroisse, et j'espère que ses membres sauront profiter des avantages qui peuvent en résulter," que la presque totalité des cultivateurs portant l'insigne du cercle venaient donner à Sa Grandeur l'assurance qu'ils avaient profité de ses paternels conseils, en s'inscrivant comme membres de ce cercle, et en prenant part, d'une manière toute particulière, à la cérémonie religieuse que Sa Grandeur venait accomplir au sujet du couvent, et le lendemain en mettant leur cercle sous la protection toute spéciale de Saint-Isidore.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé H. Têtu, quittant Ste-Anne lundi matin, le 10 octobre, arrivait à St-Alexandre à onze heures.

Le clergé du comté de Kamouraska et quelques prêtres des comtés avoisinants s'étaient aussi rendus pour prendre part à la cérémonie. Nous y avons remarqué entre autres les RR. MM. Chs Trudelle supérieur du Collège de Ste-Anne, N.-H. Hébert curé de Kamouraska, E. V. Dion curé de la Rivière-Ouelle, George Potvin curé de St-Aubert, Ed. Demers curé de Notre-Dame du Mont-Carmel, C. Cloutier curé de Ste-Hélène, C. S. Brochu curé de St-Denis, Ls B Hallé curé de St-André, L. Blais curé de la Rivière-du-Loup, E.-E. Hudon curé de St-Antonin, H. R. Casgrain de la Rivière Ouelle, Ed. Dufour curé de St-Roch des Aulnaies, Ferd. Garneau curé de St-Euthère, M. Edouard Roy, etc. D'autres amis de l'agriculture s'étaient fait un devoir d'assister à cette fête, sur l'invitation qui leur en avait été faite, entre autres l'honorable sénateur M. J. C. Chapais, M. A.-E. Barnard directeur de l'agriculture, M. le Dr N.-E. Dionne rédacteur du *Courrier du Canada*, M. Firmin H. Proulx.

Dès que l'arrivée de Sa Grandeur à la gare de St-Alexandre fut signalée, les trois magnifiques cloches de l'église commencèrent à sonner à toutes volées en même temps que la fanfare de Fraserville faisait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire de musique. Les membres du cercle agricole, que l'on pouvait facilement reconnaître à leurs insignes, et qui se tenaient de chaque côté du parcours dans le voisinage de la gare, commencèrent à défiler, bannière en tête, vers le presbytère. La voiture qui portait Mgr l'Archevêque venait ensuite, et puis les membres du clergé et les citoyens suivaient dans un ordre parfait.

La route était bordée de sapins et l'on pouvait observer trois magnifiques arches en verdure et couvertes de drapeaux et d'oriflammes. Des inscriptions appropriées à la circonstance ornaient les différentes arches. Sur la première, à la route, on y lisait les suivantes: "Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur;"—"Amis de l'agriculture et de la colonisation, soyez les bienvenus;"—"Cruce et aratro, par la Croix et la charrue," devise des missionnaires. Sur l'arche placée à l'entrée du presbytère, on y lisait cette inscription: "Honneur, amour et reconnaissance au Rév. M. Clovis Roy, fondateur du couvent et propagateur des œuvres de bien; sa mission sera en longue mémoire parmi nous." Sur l'arche faisant face au Couvent, on y lisait: "Hommage à l'éduca-

tion religieuse." Et à différents autres endroits, les inscriptions suivantes que le cercle agricole a adoptées comme ses propres devises: "Le sol c'est la patrie; emparons-nous du sol!"—"Qui sait aimer les champs sait aimer la vertu."—"L'agriculture enseigne l'économie, le travail, la justice."—"Vous êtes les maîtres de la terre, les arbitres de nos destinées."—"L'agriculture enseigne l'économie."—"Guerre au luxe et à l'ivrognerie"—Et à l'intérieur de l'église, la suivante: "*Pater meus agricola est.*"

A une heure de l'après-midi eut lieu la cérémonie de la bénédiction du couvent, du tabernacle et de la cloche. Sa Grandeur partit du presbytère pour se rendre au Couvent, orné de ses habits pontificaux et précédé du clergé, donnant sa bénédiction aux fidèles agenouillés sur son passage.

La bénédiction de la cloche eut lieu dans le chœur de l'église. Sa Grandeur officiait ayant pour prêtres assistants MM. Hébert et Dion, et pour maître des cérémonies M. l'abbé H. Têtu. L'église quoiqu'elle était littéralement encombrée de citoyens de St-Alexandre et des paroisses voisines. Cette cérémonie imposante se termina par une collecte suffisante pour couvrir les frais d'achat de la cloche.

A trois heures les membres du cercle agricole et un nombre considérable de cultivateurs se réunissaient aux abords de l'église pour entendre la conférence de M. le Dr N. E. Dionne; plusieurs membres du clergé assistaient à la conférence qui dura une heure et demie. Malgré le froid intense qui se faisait sentir, chacun paraissait vivement goûter cette conférence si intéressante et à la fois si utile aux cultivateurs.

Avant de commencer sa conférence, M. Dionne fit un éloge bien mérité sur les progrès opérés en agriculture dans le comté de Kamouraska, depuis déjà plusieurs années, grâce à l'intelligence des cultivateurs qui avaient toujours si généreusement secondé les efforts du clergé; et des amis de l'agriculture qui ont contribué à implanter dans le comté de Kamouraska un magnifique collège, plusieurs couvents et une école d'agriculture qui font aujourd'hui la gloire du pays et qui honorent tous ceux qui y ont pris part.

Inutile de dire ici que le sujet choisi par M. Dionne pour sa conférence fut celui des cercles agricoles: de leur utilité et ce qu'il fallait faire pour en retirer les plus grands fruits.

L'idée de l'établissement des cercles agricoles dans les paroisses n'est pas nouvelle. Dès 1870, nous manifestions le désir de les voir s'établir dans nos campagnes; nous prêchions alors dans le désert, car on n'en sentait pas le besoin. Plus tard, en 1875, un homme profondément dévoué aux intérêts de l'agriculture, et dont ceux qui ont partagé les travaux dans la Chambre d'agriculture et le Conseil d'agriculture, conserveront longtemps le souvenir, M. Louis Levesque, célèbre agronome et cultivateur de Daillebont, donna le mouvement des cercles agricoles qui devaient aussi avoir leur convention nationale composée de tous les présidents des cercles agricoles. M. Lévesque, pendant à peu près deux années, a pu se bercer de l'espoir du succès: un grand nombre de paroisses avaient répondu à son appel. Après ce temps le zèle que l'on avait montré ne cessa de se ralentir

jusqu'à l'année dernière; c'est à peine si nous pouvions compter cinq à six cercles dans la province de Québec qui eux au moins firent preuve d'une grande persévérance.

Mais les amis de la cause agricole ne se comptaient pas pour cela battus. M. le Dr N.-E. Dionne, rédacteur du *Currier du Canada*, conçut l'idée de se faire l'apôtre des cercles agricoles, de travailler activement et de toutes ses forces à l'organisation des cercles dans toute la Province: l'idée lui en est venue par un entretien qu'il eut avec M. l'abbé Th. Montminy, curé de St Agapit, qui venait d'établir un cercle agricole dans sa paroisse et qui avait eu lieu d'être fier de son succès.

M. le Docteur Dionne s'est mis immédiatement à l'œuvre. Son grand talent, son amour de l'agriculture et les connaissances théoriques qu'il possède sur cet art, l'autorisaient à prendre une part active à ce mouvement patriotique. Afin de travailler plus efficacement à cette œuvre de bien, à laquelle la Providence le destinait nécessairement, il publia un opuscule sur "les cercles agricoles dans la Province de Québec," destiné, comme nous en avons actuellement la preuve, à produire un grand bien parmi notre population rurale, puisque tous les mois nous avons à enregistrer l'établissement de nouveaux cercles agricoles. Lui-même ne peut répondre aux demandes qui lui sont faites d'aller encourager, par ses paroles, les cultivateurs à s'enrôler dans ces sociétés appelées à produire le plus grand bien dans nos campagnes. M. Dionne a donc par excellence une œuvre de bien à accomplir, et il s'acquittera de cette tâche avec toute l'énergie qu'on lui connaît; cependant il n'en augure le succès que par le zèle et le concours efficace qu'il recevra du clergé dans l'établissement des cercles agricoles et la propagande active qu'il désire faire pour opérer leur établissement dans toutes les paroisses.

"Au Canada, dit M. le Dr Dionne dans son opuscule, l'agriculture doit ses premiers succès aux pionniers de la foi catholique. Qu'auraient pu faire Hébert et Couillard (premiers pionniers du pays qui est aujourd'hui la *Puissance du Canada*) s'ils n'eussent eu à leurs côtés les pères Récollet, qui firent les premiers défrichements dans la rivière Saint-Charles. Mgr de Laval était tellement pénétré de l'importance de l'art agricole, qu'il fonda de ses propres deniers une ferme-modèle à St-Joachim.

"Evêques et curés, jésuites et récollets, étaient tous jours en avant quand il s'agissait de donner l'exemple des grandes actions et des nobles dévouements. Aujourd'hui encore, s'il est question de donner l'impulsion à un mouvement patriotique, la même chose se répète. La colonisation de nos terres ne se fera que si le clergé prend à cœur cette cause éminemment nationale.

"L'agriculture elle-même ne saurait fleurir qu'à l'ombre de cette influence bienfaisante. Qui mieux que le curé de campagne peut faire comprendre au cultivateur la noblesse de son art, et lui faire sentir que le bonheur et l'indépendance se rencontrent plus souvent au village qu'à la ville, et l'attacher par ces moyens à la culture du sol?"

Mgr de Laval animé d'un zèle héroïque voyait aussi en son temps l'agriculture négligée: elle qui devait par la suite des temps former le plus vaste pays, sous

le nom de "Puissance du Canada;" comme aujourd'hui malheureusement encore, la vie aventureuse des bois avait plus de charmes, pour un plus grand nombre de Canadiens, que les paisibles travaux des champs. Au milieu de nos forêts silencieuses et qui n'attendent que la hache du bûcheron pour faire place à de magnifiques moissons, Monseigneur de Laval éleva le premier cri dans lequel nous, Canadiens, devons voir un des plus fermes soutiens de notre existence comme peuple: *Le sol, c'est la patrie! Emparons-nous du sol!* Pour faire aimer l'agriculture, il suffit de la mieux faire connaître. Pour atteindre ce but organisons des cercles agricoles sous le contrôle et la direction du clergé: c'est ce que M. le Dr Dionne demande, et sur lequel il compte pour assurer le succès de ces associations dans toutes les paroisses.

Le concours du clergé, nous en avons eu nous-même l'expérience, nous est absolument nécessaire et indispensable, à nous journalistes agricoles, pour opérer le bien parmi les cultivateurs.

Personne ne le conteste, les journaux d'agriculture peuvent aussi opérer un grand bien parmi la classe agricole, et ils le pourraient davantage par leur grande circulation, et cette circulation peut se multiplier par milliers avec le concours du clergé. Lorsque la *Gazette des Campagnes* était rédigée par un membre du clergé, nous pouvions compter dans grand nombre de paroisses au delà de 100 abonnés pour chacune de ces paroisses. A St-Grégoire, feu M. l'abbé Harper nous en fournissait cent cinquante; à Rustico, l'île du Prince Edouard, feu M. l'abbé Belcourt, missionnaire des plus dévoués et ami sincère de l'agriculture, dont on conserve aujourd'hui précieusement la mémoire pour son zèle religieux et le bien qu'il a opéré dans cette localité au point de vue agricole, nous a fourni le même nombre d'abonnés, depuis la fondation de la *Gazette des Campagnes*, jusqu'au moment où la mort enleva ce zélé curé à ses paroissiens. Nous citons ces faits pour démontrer que le concours du clergé nous est absolument nécessaire, pour opérer le bien parmi les cultivateurs et remplir efficacement la mission qui nous a été destinée par la Providence. C'est en vain que nous travaillerons, malgré notre bonne volonté, à cette œuvre par excellence si nous n'avons pas pour second nos efforts, l'appui du clergé.

On nous pardonnera cette digression, lorsque nous aurons à parler de la conférence de M. Dionne. Nous voulions parler du début des cercles agricoles: ce qui nous a amené à démontrer l'influence que pourrait exercer le clergé quant à leur établissement et aux services immenses qu'il pourrait rendre en faveur des journaux d'agriculture.

M. Dionne, dans sa conférence, s'est appliqué à démontrer la nécessité de l'enseignement agricole théorique qui pourrait être acquise dans les cercles au moyen de conférences, de discussions, de la lecture des traités d'agriculture et des journaux agricoles; des avantages de ces associations pour l'acquisition des grains de semences, des instruments d'agriculture qui pourraient être achetés en commun, et mis à la disposition des membres qui chacun s'en serviraient à tour de rôle. On pourrait aussi discuter sur les besoins de la localité, au point de vue agricole, et se mettre au fait du prix des marchés quant aux produits de la culture. Il serait avantageux et même nécessaire de

s'appliquer à reconnaître les défauts d'une mauvaise culture, enfin de tout ce qui pourrait être nuisible au progrès agricole, afin d'y apporter remède dans la mesure de nos capacités et de nos moyens.

« Savoir reconnaître ses défauts, dit M. le Dr Dionne, et prendre les moyens de s'en corriger, vous mènerait dans la voie de la prospérité et assurerait pour vous-mêmes et vos enfants un avenir de bien-être, qui vous permettrait de léguer à vos enfants un précieux héritage au lieu d'avoir, le plus souvent, à leur offrir le chemin de l'exil vers les Etats Unis: ce qui est pour ceux qui s'en rendent coupables une honte, et pour le pays la perte d'un citoyen qui aurait pu lui être utile, à quelque vocation qu'il ait été appelé sur son sol natal.

« Permettez-moi, dit-il, de signaler ces défauts, tout en croyant qu'ils n'existent pas parmi vous, et il les énuméra au nombre de sept, tout en faisant ses réflexions sur chacun d'eux. 1o. Le manque de calcul relativement au nombre de bras qu'un cultivateur peut disposer sur sa ferme; 2o. Une culture trop étendue; 3o. Dégout des choses de l'agriculture qui porte les enfants à mépriser la vocation agricole qu'ils auraient pu poursuivre avec profit, si leurs parents leur avaient appris à l'aimer et à en apprécier tous les avantages; 4o. Le manque d'instruction, nécessaire pour s'initier aux secrets d'une bonne culture et pour faire trêve à la culture routinière qui nous empêche d'améliorer notre culture; 5o. Trop de procès qui sont un sujet de ruine pour les cultivateurs qui plaident à propos de rien, et qui dépensent leur argent au profit des avocats qui assez souvent prennent les bonnes comme les mauvaises causes; 6o. Enfin l'ivrognerie qui est un sujet de ruine pour celui qui malheureusement s'y adonne: ruine morale et matérielle dont ont à souffrir les épouses et les enfants. Je n'ai pas ici à faire un sermon, dit-il, sur ce déplorable défaut; d'ailleurs je ne crois pas qu'il y en ait ici qui s'en rendent coupables. Le curé sait toujours exercer une grande surveillance à ce sujet, et nous ne doutons pas que l'on s'applique à mettre ici scrupuleusement en pratique les avertissements qu'il croit devoir donner, pour éviter que ce funeste défaut pénètre dans la paroisse, pour le plus grand bien de ceux dont il a la garde. — (A suivre.)

#### Soins à donner aux œufs pendant la couvaison.

C'est une grave opération pour la fermière quand il s'agit d'accouper une poule. En effet, l'issue de la couvée dépend des précautions prises au début.

La poule recherche l'endroit le plus calme et le plus isolé, loin du bruit des voitures, du mouvement incessant des écuries et de toute machine dont les trépidations pourraient se faire sentir: Une pièce faiblement éclairée, où l'air circule assez librement pour que l'atmosphère soit saine sans être froide, et où la température est peu variable, obtient toujours ses préférences. Trop de sécheresse nuirait à la couvée, comme aussi trop d'humidité.

La poule une fois installée, il reste à s'occuper du choix des œufs: c'est la question la plus importante. Les plus frais pondus sont les meilleurs; tous ceux dont la coquille n'est pas bien nette sont rejetés; les œufs trop gros comme les trop petits, ceux dont la

forme n'est pas régulière, les œufs à deux jaunes, les œufs reconnus pour provenir d'une poule souffrante, ou vicille ou trop grasse, sont également rebutés. La poule ne reçoit donc que les œufs ne laissant rien à désirer.

Matin et soir, à heure fixe, la poule est levée pour prendre ses repas, et ses œufs laissés à l'air libre; le repas terminé, elle rogagne son nid, et se met elle-même à retourner ses œufs avec son bec; ce n'est qu'après les avoir tous passés en revue qu'elle s'installe complètement et continue à leur transmettre une chaleur toujours régulière.

La poule qui *couve trop assidument* est réputée mauvaise: elle reste aplatie sur ses œufs sans se permettre le moindre mouvement, à tel point que l'air ne peut plus pénétrer sous elle, et que l'embryon meurt épuisé dans la coquille par cet excès de tendresse maternelle.

Les poules qui couvent ainsi se laisseraient mourir de faim sur leur nid, si l'on n'avait pas la précaution de les lever, à l'heure des repas.

Quand une couveuse est reconnue pour avoir ce défaut, elle peut rester levée plus longtemps que les autres, pour que les œufs aient amplement le temps de refroidir et d'absorber l'air.

Le moment de l'éclosion est celui qui demande les soins les plus délicats, surtout avec les couveuses trop assidues; c'est une surveillance de tous les instants.

Il faut lever doucement la poule, au moins quatre ou cinq fois par jour, et vérifier les œufs *béchés*, pour placer toujours en dessus le côté percé où apparaît le bec du poussin; faute de ce soin, il pourrait se trouver étouffé par le liquide qui s'échappe de l'œuf, et vient obstruer l'étroit orifice par lequel il commence à respirer.

Les fermières consciencieuses, enlèvent, un à un, de dessous la poule, les poullets dès qu'ils sont éclos, et les placent au chaud, dans un panier, sous un léger lit de duvet. Ce n'est qu'une fois l'éclosion complètement terminée, qu'elles retirent la poule du nid ou elle a couvé, et lui rendent ses poussins en l'installant dans l'endroit où elle doit les élever.

#### Choses et autres.

*Changements sur le chemin de fer Intercolonial.*—Les changements suivants viennent d'être faits dans l'administration du chemin de fer Intercolonial. Les bureaux de l'agent pour le fret des voyageurs, sous la direction de M. Geo. Taylor, sont divisés. M. Taylor restera agent pour le fret et M. Busby, surintendant de la division de Moncton à Lévis, a été nommé agent pour la vente des billets, à Moncton. La division de Moncton et Québec sera sous la direction de M. James E. Price, et M. R. McDonald, assistant de M. Busby, aura la surveillance de la partie du chemin, qui s'étend de Ste-Flavie à la Pointe-Lévis. Le bureau de M. McDonald sera à la Rivière-du-Loup.

Tous ceux ont eu des relations avec M. McDonald dans les différentes charges qu'il a occupées sous la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc et celle de l'Intercolonial, applaudiront certainement à sa nouvelle nomination. Nos félicitations à M. McDonald.

*Herbier considérable.*—Nous avons en l'acconson, dit le Courrier du Canada, de visiter, dans une salle du palais du parlement, une collection des plus intéressantes à tous les points de vue: c'est un herbier en formation, contenant déjà environ 600 plantes croissant spontanément au Canada: graminées, plantes fourragères, fougères, mousses, orchis, etc., sont conservés avec le soin et le goût que savent mettre dans leurs travaux les vrais amis de la science.

Ce travail fait honneur à son auteur, M. N. Saint-Cyr, député du comté de Champlain, et mérite les encouragements. La flore du Canada est riche, et compte des variétés toutes spéciales au pays; les orchis sont recherchés par les amateurs de l'Europe, et il y a toutes sortes d'avantages pour le pays à encourager l'étude des richesses que lui a prodiguées la Providence.

— Voici un tableau des variétés de pommes importées d'Amérique qui se vendent le mieux sur le marché anglais; les exportateurs et les propriétaires de vergers y trouveront sans doute des renseignements intéressants:

- Balwin*.—Se vend bien; on préfère une couleur vive.  
*Pepins d'automne*.—Se conserve mal; inutile d'en exporter cette saison.  
*Fall water*.—Se vend bien et atteint de hauts prix au printemps.  
*Pepins dorés*.—Douce et dangereuse; inutile d'en expédier.  
*Rainette grise dorée (Golden Russet)*.—Se vend bien, et, lorsqu'elle est triée, rapporte de bons fruits.  
*Gravenstein*.—Pomme douce et risquée.  
*Verte*.—Se vend bien, et est bien connue sur le marché.  
*Gilliflower*.—Pauvre fruit; on ne devrait jamais l'exporter aux marchés anglais.  
*Pepins de Hollande*.—Bonne pomme mais risquée.  
*Jeanette*.—Même remarque que pour les Gilliflower.  
*Jonathan*.—Bien colorée; elle se vend un bon prix.  
*King*.—Se vend bien, mais ne devrait pas être expédiée mûre.  
*Pepin de dame*.—Assez bonne; prix modéré.  
*Maiden's Blush*.—Bon fruit; quand la couleur est bonne, se vend un bon prix.  
*Fameuse de Montréal*.—Couleur vive, se vend assez bien; verte, se vend mal.  
*Pepin de Newtown*.—Fruits gros et choisis se vendent bien; petit et mêlés se vendent à peine, même à bas prix.  
*Nonpareille*.—De la Nouvelle-Ecosse et du Canada, se vend un bon prix.  
*Non-such*.—Douce et risquée.  
*Phénix*.—Triée, se vend bien; sujette à noircir d'un côté, ce qui en détruit l'apparence.  
*Pomroy*.—Petite et à couleur vive, se vend bien; la grosse variété est sujette à caution.  
*Grise*.—Se vend bien, surtout triée.  
*Pound sweet*.—Risquée; inutile de l'expédier.  
*Pepin Ribeton*.—Se vend bien, mais ne doit jamais être expédiée mûre, car elle perd sa consistance, ce qui est une qualité essentielle.  
*Pepin de la reine*.—Se vend bien.  
*Rousse de Rosbury*.—Fruit utile, prix modéré.  
*Pepin de Salisbury*.—Se vend bien lorsqu'elle est saine.  
*Secks*.—Bon fruit; se vend bien lorsqu'il est bien coloré.  
*Spitzenburgh*.—Bon fruit, mais pourrit vite lorsqu'il est mûr.  
*Spy*.—Ne doit pas être trop grosse pour bien se vendre.  
*Swarr*.—Même remarque.  
*Talman douce*.—Fruit moyen; se vend bien lorsqu'il est gros.  
*Fingt onces*.—Bonne pomme moyenne.  
*Vandervoer*.—Se vend assez bien.  
*Wagner*.—Bonne couleur, bon prix.  
*Pepin de Woodstock*.—Bonne couleur, bon prix.

### RECETTES

#### Composition pour marquer les moutons.

Faites chauffer 12 onces de graisses jusqu'à ébullition; mélangez-y 4 onces de goudron pilé et passez au tamis fin. Employez cette composition toute chaude; elle résistera à la pluie et aux intempéries de l'air.

#### Dysenterie des moutons.

Une dysenterie extraordinaire causée dans plusieurs troupeaux par des pluies abondantes, fut arrêtée par un moyen bien simple: On donna aux bœufs malades quelques branches de sapin, tous les jours, matin et soir, avant la sortie et après la rentrée dans les bergeries, jusqu'à parfaite guérison:

## LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DES COMTES DE STANSTEAD ET SHERBROOKE.

Les membres de la susdite Compagnie sont par les présentes notifiés que les taux suivants de cotisation ont été prélevés sur les Billets de dépôt en force aux dates ci-dessous mentionnées, pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 1er septembre.

15 Septembre 1880	1 par cent
15 Octobre	"
15 Novembre	"
15 Décembre	"
15 Janvier 1881	"
15 Février	"
15 Mars	"
15 Avril	"
15 Mai	"
15 Juin	"
15 Juillet	"
15 Août	"

6½ par cent

Les dites cotisations, formant six et demi d'un entier par cent, du montant originario du Billet de dépôt (les endos pour concellation déduits), sont par les présentes requises et devront être payées de suite au Bureau de la Compagnie, à Sherbrooke, ou à un agent de la compagnie dûment autorisé.

Par ordre du Bureau,

GEO. ARMITAGE,

Sec. Trésorier

Sherbrooke, 5 Octobre 1881.

## TERRES A VENDRE.

Le 31 octobre courant, le soussigné vendra par encan, à son bureau à Cap-Santé, 10. Une terre de 3½ x 23 tout en culture, située à Cap-Santé, à 30 milles de Québec et à quelques arpents du dépôt du chemin de fer de Q. M. O. et O, avec maison et bâtiments en bon état.

2<sup>o</sup>. Une terre à bois de 1 x 30, à environ un mille de la précédente. 3<sup>o</sup>. Une érablière ou sucrerie composée d'au moins 1500 érabes, située à Ste-Jeanne de Neuville, à environ neuf milles de la terre en premier lieu désignée.

Avis à ceux qui désirent s'établir avantagusement.

Les conditions seront très-libérales.

Pour plus amples informations s'adresser au soussigné.

L.-P. BERNARD,

Notaire.

Cap-Santé, 14 Octobre 1881.

## AUX ACHETEURS.

Pour trouver n'importe quel article à

## BON MARCHÉ

EN FAIT DE

## MARCHANDISES SÈCHES

ALLEZ A LA

## MAISON JACQUES GARTIER

LE

## MAGASIN DU BON MARCHÉ

VOUS SEREZ TOUJOURS SERVIS AVEC UN SEUL PRIX.

H. GAGNON & C<sup>IE</sup>.

No. 58, Rue de la Couronne, St-Roch, Québec.